



**REDECOUVERTE DE *CHENOPODIUM*
VULVARIA L. SUR L'ILE
D'OUESSANT (FINISTERE) : INTERET POUR
LA CONSERVATION DE CE TAXON
DANS LE MASSIF ARMORICAIN**

**François QUENOT¹
Frédéric BIORET²**

Résumé :

Le Chénopode puant, *Chenopodium vulvaria* L., s'est considérablement raréfié au cours du XXe siècle dans le Massif armoricain. Comme beaucoup d'espèces nitrophiles adventices des cultures, cette petite chénopodiacée doit très probablement son impressionnante régression à une modification des pratiques de fertilisation agricole et à l'utilisation de produits phytocides.

Le point est fait sur l'état des connaissances, notamment au niveau de la répartition actuelle du taxon dans le Massif armoricain et de son écologie. La redécouverte récente de plusieurs stations sur l'île d'Ouessant apporte d'autres éléments et motive une réflexion sur les perspectives de conservation de l'espèce au niveau régional.

INTRODUCTION

Autrefois décrit comme commun et répandu sur l'ensemble du Massif armoricain, le chénopode fétide est actuellement dans une situation qui reflète bien l'évolution inquiétante des populations de bon nombre d'espèces adventices des cultures dans l'Ouest de la France.

La redécouverte récente de plusieurs stations de *Chenopodium vulvaria* sur l'île d'Ouessant motive la rédaction de cet article qui a pour but de dresser un état des connaissances sur ce taxon au niveau régional, ainsi qu'une réflexion sur les perspectives de conservation du chénopode fétide dans l'Ouest de la France.

DESCRIPTION ET CHOROLOGIE DE *CHENOPODIUM VULVARIA*

Petite plante annuelle d'origine euro-asiatique tempérée nord-africaine, aux tiges couchées-diffuses légèrement ascendantes, pouvant atteindre 20 cm, le chénopode fétide présente des feuilles ovales-rhomboidales, entières et légèrement farineuses à la face inférieure.

¹ Centre d'étude du milieu d'Ouessant – Ar Gouzoul, 29242 Ouessant

² Centre d'étude du milieu d'Ouessant et Institut de Géoarchitecture, EA 2219 – UBO, 6 avenue Le Gorgeu, 29000 Brest

Les glomérules de fleurs blanchâtres se présentent en petits épis serrés au sommet des rameaux (cf. figure 1). L'odeur forte et désagréable évoquant le poisson pourri en raison de la présence de triméthylamine, se révèle être un très bon critère d'identification, permettant parfois de sentir la plante avant même de la découvrir.



Figure 1 : *Chenopodium vulvaria* à Ouessant (Photo : F. Quénot)

REPARTITION DE L'ESPECE DANS LE MASSIF ARMORICAIN

Noté comme très commun à la fin du XIXe siècle par Lloyd (1897) dans l'Ouest de la France, *Chenopodium vulvaria* n'a cessé de se raréfier tout au long du XXe siècle : il n'est plus mentionné qu'en de rares localités de la côte atlantique lors de la parution de la Flore du Massif armoricain (DES ABBAYES *et al.*, 1971).

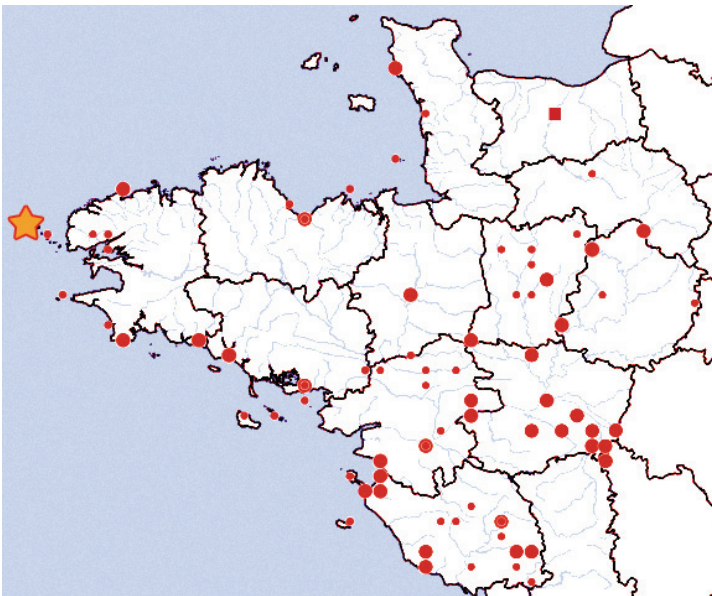


Figure 2 : Carte de répartition de *Chenopodium vulvaria* L. dans le Massif armoricain (réalisation CBN de Brest - base de données *Calluna* et atlas de la Sarthe). Petit rond : données historiques (< 1980), gros rond : données récentes (> 1980). Carré rouge : observation postérieure à 1970 (source : M. Provost, 1993).

L'essor de la botanique de terrain au cours des dernières décennies, ainsi que la dynamique de prospections botaniques liée aux différents projets d'atlas départementaux dans le nord ouest de la France auront permis la découverte de nouvelles stations botaniques. Toutefois, une relative désaffection d'une majorité de prospecteurs envers les milieux rudéraux et les champs cultivés, conjuguée à une certaine méconnaissance de ce taxon, laissent à penser que la connaissance concernant la répartition actuelle du taxon reste limitée (cf. figure 2).

Sur les 11 départements concernés par le territoire d'agrément du CBN, *Chenopodium vulvaria* n'a été observé qu'en 36 localités au cours des trois dernières décennies, dont 8 sont situées hors des limites biogéographiques du Massif armoricain. Ces stations semblent disséminées de manière assez aléatoire sur la dition ; si près de la moitié des localités sont situées sur des mailles littorales, nous nous garderons bien de dégager une quelconque tendance qui pourrait être due à un « effet observateur ».

CHENOPODIUM VULVARIA SUR L'ILE D'OUessant

La présence ancienne de ce taxon sur l'île d'Ouessant et, *a fortiori* sur Molène et Sein, est attestée par l'excursion botanique de Thébault et Blanchard sur ces trois îles habitées de la mer d'Iroise en 1875. S'ensuit une période de plus d'un siècle durant laquelle aucune mention du chénopode fétide ne sera faite sur Ouessant. Il est certes vrai que peu de botanistes sont venus herboriser sur l'île durant cette période, mais cela correspond très certainement à la phase de raréfaction de l'espèce évoquée par Des Abbayes (1971). Dans son inventaire de la flore vasculaire de l'archipel de Molène et de l'île d'Ouessant, publié en 1985, Dizerbo signale l'espèce sur Ouessant, probablement à partir de données antérieures à cette date. En 2000, le botaniste tchèque J. Danihelka (comm. pers.) découvre une station de *Chenopodium vulvaria* dans un potager isolé. Enfin, à la fin des années 2000, une série d'observations relancera l'intérêt pour la recherche de ce taxon dans un contexte défavorable pour l'espèce à l'échelle nationale. En 2008, une nouvelle station sera découverte aux abords du mur d'enceinte du phare du Stiff, au nord-est de l'île (QUENOT & VERCRUYSSÉ). D'autres prospections donneront lieu à la découverte de *Chenopodium vulvaria* dans deux potagers, l'un situé au bourg de Lampaul (QUENOT, 2010), l'autre dans le village de Keryégu (QUENOT, 2011).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES STATIONS RECENTMENT DECOUVERTES SUR OUessant

La station du Stiff est localisée sur une zone de décombres fortement remaniée et récemment « décapée » (printemps 2008), enserrée entre un haut mur et une lande rase littorale à *Ulex gallii* var. *humilis* et *Erica cinerea*. La zone, ombragée et relativement bien drainée, fait actuellement l'objet d'une recolonisation par des espèces essentiellement rudérales. Il semble justement que la remise à nu de cette zone graveleuse ait entraîné une levée de dormance chez *Chenopodium vulvaria*, d'où l'apparition de ces deux pieds. Son statut de plante annuelle et pionnière permet difficilement d'envisager le maintien à long terme du chénopode fétide sur cette zone en cours de fermeture.

Les deux stations récemment découvertes au sein de potagers sont assez semblables. Dans les deux cas, il s'agit d'anciens potagers (parcelles appelées *liorzou*), transformés en jardins d'agrément depuis une vingtaine d'années (pelouse à ray-grass), puis à nouveau cultivés depuis 2 à 3 ans. Il est

important de noter qu'avant d'être remises en culture, ces deux parcelles ont été « étrepées » et ont bénéficié d'apports de goémon. La levée de dormance des graines de *Chenopodium vulvaria* présentes dans le sol aurait pu avoir été favorisée par le travail du substrat et l'apport de fumures organiques. Dans ces deux potagers, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé et les espèces adventices des cultures sont tout à fait tolérées. Le travail du sol en fin de saison ne se fait pas avant le mois d'octobre, ce qui permet aux espèces annuelles à fructification tardive d'achever leur cycle biologique. Ce mode de gestion semble tout à fait convenir au chénopode fétide, puisque la population du potager du bourg est passée d'un unique pied en 2010 à 7 pieds en 2011.

PHYTOSOCIOLOGIE

En juin 2009, lors de la session de la Société française de phytosociologie organisée par le CBN de Brest sur le littoral du Cotentin, une nouvelle station de *Chenopodium vulvaria* a été découverte sur les dunes d'Hattainville (50). Elle se développe sur une arrière-dune pâturée par des bovins, aux abords d'un abreuvoir, sur un substrat sableux, piétiné et enrichi en matière organique. Les deux relevés de Ouessant et d'Hattainville rassemblés dans le tableau 1 en annexe peuvent être rattachés à l'association du *Chenopodio vulvariae-Malvetum neglectae* Gutte 1972, à l'alliance du *Malvion neglectae* Hejný 1978, à l'ordre des *Sisymbrietalia officinalis* J. Tüxen ex Görs 1966, et à la classe des *Sisymbrietea officinalis* Gutte & Hilbig 1975. Il s'agit de la première citation de cette association en France, preuve de la désaffectation de ces milieux par les phytosociologues ?

PERSPECTIVES EN TERME DE CONSERVATION

La redécouverte récente de plusieurs stations de chénopode fétide sur l'île d'Ouessant nous amène à formuler plusieurs observations.

D'une part, Ouessant constitue probablement une zone « refuge » pour ce taxon du fait d'un riche passé agricole basé sur le pastoralisme et sur ce qui correspond aujourd'hui au maraîchage biologique. Malgré l'important phénomène de déprise agricole observé sur l'île à partir du début du 20^e siècle (GOURMELON *et al.*, 1995), la présence du taxon dans la banque de graines du sol lui permettrait de réapparaître ponctuellement, lorsque les conditions du milieu redeviennent favorables. Le fait que l'île d'Ouessant n'ait pas effectué sa mutation vers une agriculture conventionnelle avec tout ce que cela implique en terme d'intrants et de produits phytocides, peut constituer un avantage considérable pour la conservation de ce taxon. Celui-ci serait ainsi à rechercher dans d'autres endroits présentant une « histoire » agricole similaire à celle d'Ouessant. La redécouverte des vertus du maraîchage biologique (en terme de santé, d'économie locale et de biodiversité) et *a fortiori*, le développement de pratiques agro-pastorales « douces » laissent entrevoir le retour de cette discrète chénopodiacée et bien d'autres « mauvaises herbes » en forte raréfaction dans les champs cultivés du Grand Ouest.

D'autre part, il semblerait que plusieurs stations de chénopode fétide parmi les plus récemment découvertes à l'échelle du Massif armoricain, soient localisées dans des potagers cultivés par... des botanistes, sans pour autant que quoi que ce soit ait été fait pour y introduire l'espèce (c'est le cas de deux stations ouessantines mais aussi de l'unique station recensée dans le Calvados [PROVOST, 1993]). Cela laisse à penser que les milieux qui abritent *Chenopodium vulvaria* semblent sous-prospectés. Le degré de rareté et les menaces concernant ce taxon dans l'Ouest de la France pourraient être précisés par une meilleure connaissance de sa répartition et de son écologie, ce qui permettrait de préconiser des mesures de gestion conservatoire.

L'impressionnante régression observée depuis le début du 20^e siècle et son statut actuel justifient son inscription sur les listes des plantes rares et menacées de Bretagne (Hardegen *et al.*, 2009) et des Pays de la Loire (Lacroix *et al.*, 2008), et en feraient une espèce tout à fait « éligible » à une inscription sur la liste rouge du Massif armoricain.

D'aucuns se demanderont peut-être pourquoi accorder autant d'importance à ce chénopode, qui n'est évidemment pas la seule espèce nitrophile en voie de raréfaction dans les milieux qui l'abritent. Mais son cas reflète bien la trajectoire suivie par nombre d'espèces rudérales des champs cultivés : citons par exemple *Thlaspi arvense*, *Urtica pilulifera* ou encore *Dittrichia graveolens*. Une étude approfondie permettant de préciser l'état des connaissances sur ces cortèges d'adventices nitrophiles, pourrait s'inspirer des travaux réalisés à diverses échelles sur les plantes messicoles, notamment sur le territoire d'agrément du CBN de Brest (ZAMBETTAKIS, 2011).

BIBLIOGRAPHIE

- **ABBAYES H. (des), CLAUSTRES G., CORILLION R., DUPONT P., 1971.** *Flore et végétation du Massif Armoricain*, Tome 1 : Flore vasculaire. P.U.B., St-Brieuc, 1226p.
- **DIARD L., 2005.** *Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine, flore vasculaire*, coll. « Atlas floristique de Bretagne ». Éd. Siloë, 670p.
- **DIZERBO A.-H., 1985.** *La flore vasculaire de l'archipel de Molène et de l'île d'Ouessant (Finistère)*. Bull. Soc. Sc. Bretagne, 57, 1-2 : 67-80.
- **DUPONT P., 2001.** *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, état et devenir d'un patrimoine.*, Éd. Siloë, t.1 (176p.), t.2 (560p.).
- **GOURMELON F., BIORET F., BRIGAND L., 1995.** *SIG et usage des sols : l'île d'Ouessant (Finistère), de 1952 à 1992*. Mappemonde, 4 : 6-10.
- **HARDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., RAGOT R., 2009.** *Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne - Version 1.0. Juillet 2009*. Conservatoire botanique national de Brest – Antenne de Bretagne, 155 p.
- **HUNAUT G., MORET J., 2009.** *Atlas de la flore sauvage du département de la Sarthe*, Mèze, Paris, Biotope ; Muséum national d'Histoire naturelle - Conservatoire botanique national Bassin Parisien, (Collection Parthénopé), 640 p.
- **LACROIX P., LE BAIL J., HUNAUT G., BRINDEJONC O., THOMASSIN G., GUITTON H., GESLIN J., PONCET L., 2008.** *Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire*. Conservatoire botanique national de Brest – Antenne des Pays de la Loire, 87 p.
- **LLOYD J., 1897.** *Flore de l'Ouest de la France*, 5^{ème} éd. (posthume). Dugas et Cie, Nantes, 460 p.
- **PHILIPPON D., PRELLI R., POUX L., 2006.** *Atlas de la flore des Côtes d'Armor, flore vasculaire*, coll. « Atlas floristique de Bretagne ». Éd. Siloë, 566 p.
- **PROVOST M., 1993.** *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse Normandie*. Presses universitaires de Caen, 90p.
- **QUÉRÉ E., MAGNANON S., RAGOT R., GAGER L., HARDY F., 2008.** *Atlas de la flore du Finistère*, flore vasculaire, coll. « Atlas floristique de Bretagne ». Éd. Siloë, 693p.
- **RIVIÈRE G., 2007.** *Atlas de la flore du Morbihan, flore vasculaire*, coll. « Atlas floristique de Bretagne ». Éd. Siloë, 654 p.
- **THÉBAULT & BLANCHARD, 1875.** *Une excursion botanique aux îles de Molène, d'Ouessant et de Sein*, Bull. Soc. Bot. France, XXII : 26-37.
- **ZAMBETTAKIS C., 2011.** *Les plantes messicoles : une situation alarmante. Le cas de la Basse-Normandie*, ERICA, 24 : 23-30.

ANNEXE

Tableau 1 : Relevés phytosociologiques des stations à *Chenopodium vulvaria*
(la nomenclature utilisée suit le référentiel de *Tela Botanica*)

N° des relevés	1	2
Surface (m2)	7	6
Recouvrement total (%)	80	30
Nombre spécifique	20	22
<i>Chenopodium vulvaria</i> L.	33	1
<i>Urtica urens</i> L.	11	2
<i>Chenopodium murale</i> L.	+	1
<i>Plantago lanceolata</i> L.	11	1
<i>Dactylis glomerata</i> L.	+	1
<i>Poa annua</i> L.	+	1
<i>Polygonum aviculare</i> L.	11	
<i>Chenopodium album</i> L.	22	
<i>Anagallis arvensis</i> L.		3
<i>Solanum nigrum</i> L.		2
<i>Senecio jacobaea</i> L.		2
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.		2
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>pruinosa</i> (Hack.) Piper		2
<i>Plantago coronopus</i> L.		1
<i>Sagina procumbens</i> L.		1
<i>Ulex gallii</i> Planchon var. <i>humilis</i>		1
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis	33	1
<i>Trifolium</i> sp.	+	1
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	+	1
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam.	+	1
<i>Erodium maritimum</i> (L.) L'Hér.	+	1
<i>Rubus</i> sp.	+	+
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh.	+	+
<i>Bryophytes</i>	+	2
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	+	
<i>Cynosurus cristatus</i> L.	+	
<i>Trifolium repens</i> L.	+	
<i>Lolium perenne</i> L.	+	
<i>Coronopus squamatus</i> (Forsk.) Asch.	+	
<i>Rumex obtusifolius</i> L.	+	
<i>Senecio vulgaris</i> L.	+	
<i>Poa compressa</i> L.	+	
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC.	+	
<i>Plantago major</i> L.	+	
<i>Rumex crispus</i> L.	+	

relevé 1 : dunes d'Hattainville, juin 2009, hauteur de la végétation : 10 cm.

relevé 2 : Ouessant, Stiff, octobre 2008, hauteur de la végétation : 0-25 cm ; pente nulle ; altitude : 55 m